



**Anne Dehêtre**, présidente de la FNO  
et **Thomas Fatome**, directeur général de la Cnam

La venue du directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie au conseil d'administration fédéral

## la FNO a exprimé sa volonté d'une revalorisation pour tous les orthophonistes avant l'ouverture officielle des négociations conventionnelles !

*Mot d'accueil d'Anne Dehêtre en préambule à l'intervention de Thomas Fatome, directeur général de la Cnam.*

Monsieur le Directeur général,

**N**ous sommes honorés de vous accueillir au sein de notre conseil d'administration fédéral. Devant vous se tiennent 75 administrateurs et administratrices représentant toutes les régions de métropole et des départements d'outre-mer. Nous sommes d'autant plus ravis de votre venue que nous entamons une période particulièrement importante de notre vie conventionnelle.

Les nombreuses et nombreux commissaires paritaires présents seront attentifs à nos échanges et je ne doute pas qu'ils auront beaucoup de questions à vous poser.

Vous connaissez l'attachement de notre fédération et de nos syndicats régionaux pour l'Assurance maladie et la convention nationale, l'importance que nous lui accordons, et je crois, la relation de confiance dans laquelle nous sommes, je l'espère, mutuellement engagés.

Confiance qui n'empêche pas la vigilance.

Les derniers épisodes conventionnels ont d'autre part montré que nous pouvions ensemble mettre en œuvre des expérimentations, construire des concepts innovants au service des patients, de la continuité et de la qualité des soins. L'avenant 16 avec un axe fort sur la prévention, le dépistage, la prise en charge précoce, le télésoin mis en place très vite après le confinement... Mais nous en attendons encore davantage, vous le savez, nous avons des sujets qui nous préoccupent.

L'ouverture des premières négociations conventionnelles qui ne concerneront que les actes des troubles du neurodéveloppement, suivies de négociations plus approfondies sur l'ensemble de notre exercice professionnel vont, nous l'espérons, nous permettre d'aller plus loin, et d'y répondre partiellement.

Je ne doute pas que vous partagiez avec nous le même objectif.

Je n'oublierai pas non plus ce que nous portons en inter-professionnalité sur la coordination et le modèle sur lequel s'accordent aujourd'hui les organisations représentatives membres de l'Union nationale des professionnels de santé libéraux (UNPS) pour le bien des patients en situation médicale complexe. Je parle bien sûr de **l'Équipe de soins ouverte ou équipe de soins coordonnée autour du patient, l'Escap** qui permettrait à un maximum de professionnels de s'emparer de la coordination.

Aujourd'hui, nous en profitons pour vous rappeler les difficultés importantes que les orthophonistes rencontrent et sur lesquelles nous souhaiterions que l'Assurance maladie s'engage : l'accès aux soins en orthophonie, des listes d'attente qui s'allongent...

La rémunération des orthophonistes libéraux qui stagne depuis des années et après ces mois particulièrement rudes, notre besoin d'être rassurés et valorisés, revalorisés.

Nous avons bien conscience des efforts de l'Assurance maladie pendant cette crise dans l'esprit qui a animé la Sécurité sociale depuis sa création. Mais il nous faut maintenant avancer et nous inscrire dans l'après...